

## Compte-rendu de la CAP des Maîtres-Assistants Séance du 21 juin 2007

### Promotion des enseignants

La CAP (Commission administrative paritaire) s'est réunie le 21 juin

L'essentiel de l'ordre du jour a été consacré à la promotion des Maîtres-Assistants (MA) au titre de l'année 2007.

Pour chaque candidat la CAP dispose de deux évaluations :

- 1- celle réalisée par deux membres du CSSEA, qui donne lieu à une appréciation globale (de A+ à C-) et éventuellement à un classement
- 2- celle réalisée par le directeur de l'école sur 4 critères, qui donne lieu à une appréciation globale (B, TB ou Exceptionnel)

#### Promotions en 1<sup>ère</sup> classe

198 MA2 avaient les conditions d'ancienneté requises pour être promouvables en MA1  
85 ont déposé un dossier de candidature  
19 postes étaient ouverts à la promotion

#### Liste des candidats retenus par la CAP

BONNEAUD Frédéric	TOULOUSE	STA
CAMUS Christophe	BRETAGNE	SHS
DEHAIS Dominique	LILLE	ATR
DEVISME Laurent	NANTES	SHS
DOUTRIAUX Emmanuel	LILLE	TPCAU
FONTENAS Hugues	PARIS VAL DE SEINE	TPCAU
GOTLIEB Carlos	BORDEAUX	VT
JANNIERE Hélène	DETACHEE CNRS	HCA
JAQUAND Corinne	CLERMONT FERRAND	HCA
MANZIARAS Pagiotis	PARIS MALAQUAIS	VT
MAYEUR Laurence	BRETAGNE	TPCAU
MONIN Eric	LILLE	HCA
MORTAMAIS Elisabeth	PARIS VAL DE SEINE	VT
ROUYER Rémi	VERSAILLES	TPCAU
SALERNO Maria	PARIS MALAQUAIS	TPCAU
SOTINEL Frédéric	BRETAGNE	ATR
TAUTEL Claude	SAINT-ETIENNE	TPCAU
TIXIER Nicolas	GRENOBLE	STA
VALLIER Jean Pierre	PARIS MALAQUAIS	TPCAU

## Promotions en classe exceptionnelle

269 MA1 avaient les conditions d'ancienneté requises pour être promouvables en MAexc  
83 ont déposé un dossier de candidature  
6 postes étaient ouverts à la promotion

### Liste des candidats retenus par la CAP

BATY-TORNIKIAN Ginette	PARIS-BELLEVILLE	VT
DREVET Christian	SAINT-ETIENNE	TPCAU
MARTY Alain	LANGUEDOC-ROUSSILLON	STA
MIDANT Jean Paul	PARIS-BELLEVILLE	HCA
PASQUIER Elisabeth	NANTES	SHS
VIOT Michel	NORMANDIE	ATR

A nouveau les enseignants élus à la CAP ont souligné le très faible nombre de promotions ouvertes vers la classe exceptionnelle : 2,5 % des promouvables !  
C'est à ce point décourageant que les 2/3 d'entre eux ne postulent même pas.  
La qualité de la grande majorité des candidats – attestée par les évaluations de leurs dossiers et les appréciations des directeurs – témoigne de l'injustice de cette situation.

### Et le statut d'enseignant chercheur ?

Il faut mettre fin à cette injustice. L'adoption d'un nouveau statut d'enseignant chercheur, aligné sur celui de l'université, devrait en fournir l'occasion. Mais ce statut – qui devait pourtant accompagner la réforme LMD – n'est pas encore sorti des cartons. Nous réclamons pourtant depuis des mois et des mois que la négociation s'ouvre sur ce dossier avec les organisations syndicales. C'est devenu urgent.

---

La CAP compte 6 sièges pour l'administration et 6 sièges pour les enseignants élus sur liste syndicale.

Nous avons 2 sièges :

MA1 : **Sabine DUPUY (titulaire) ; Robert MARCH (suppléant)**

MA2 : **Olivier CHADOUIN (titulaire) ; Dominique DEHAIS (suppléant)**

Vous pouvez nous contacter :

[dupuy.sabine@neuf.fr](mailto:dupuy.sabine@neuf.fr)

[robert.march@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:robert.march@paris-valdeseine.archi.fr)

[ochadoin@paris-lavillette.archi.fr](mailto:ochadoin@paris-lavillette.archi.fr)

[dominique.dehais@lille.archi.fr](mailto:dominique.dehais@lille.archi.fr)